



CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Cyclisme sur Route – course en ligne

2026

Règlement de l'épreuve

Article 1 – Description de l'épreuve

Le **Comité Régional de Cyclisme de NC** organise le Championnat Cycliste de Nouvelle-Calédonie sur route de la saison 2026.

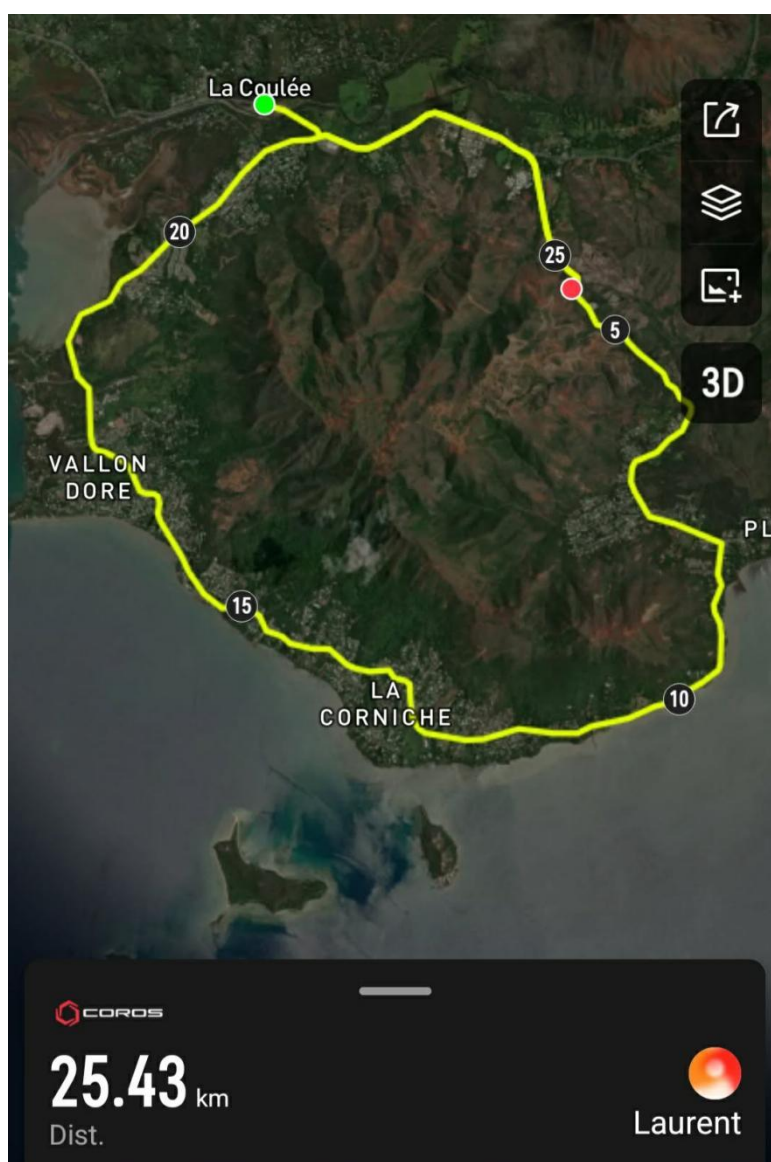
L'épreuve se déroulera sur la **Commune du Mont Dore**, le **Dimanche 09 Août**.

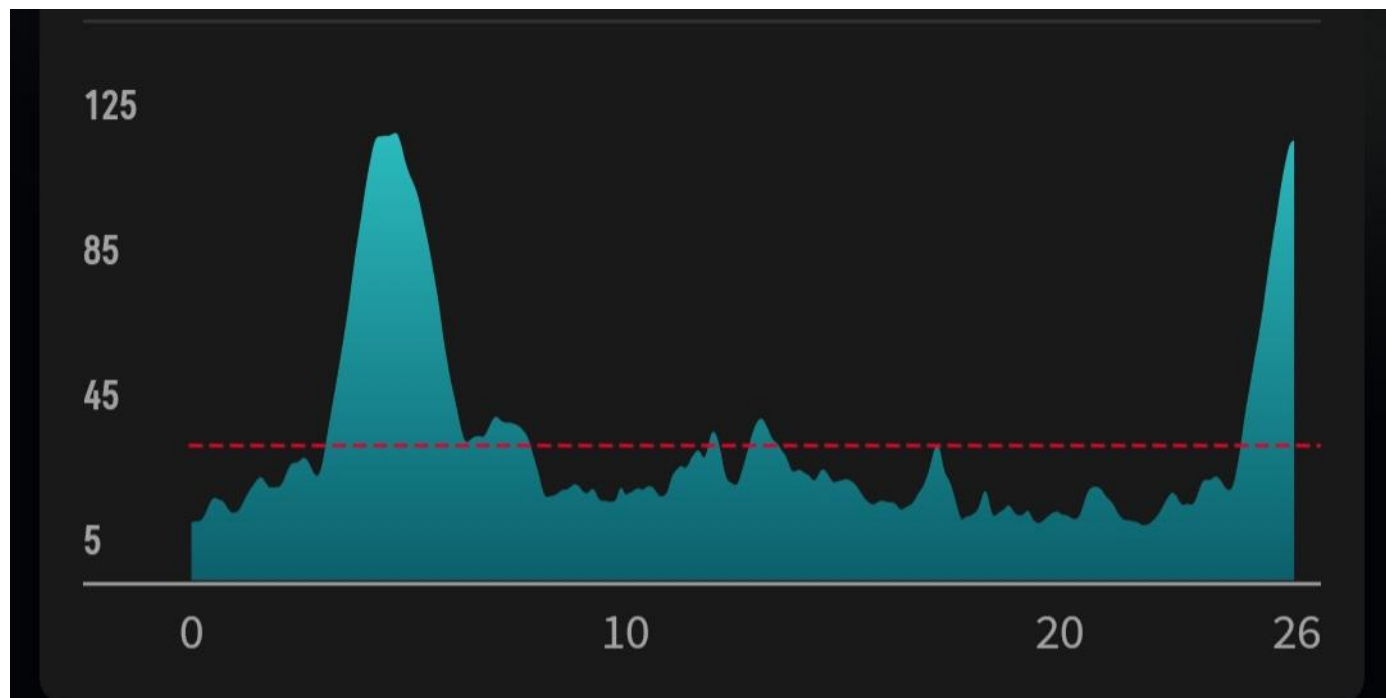
Article 2 – Le circuit et composition des pelotons

Le départ aura lieu au **Parc de La Coulée** à **08 H 00**.

L'arrivée sera jugée à **La Fontaine de PLUM** (Sommet du **Col de PLUM**.)

La course se déroulera autour du Mont-Dore sur un circuit de **21,100 kms**.





Les pelotons sont composés ainsi :

- **Peloton n° 1 :**
- OPEN Hommes - ACCESS 1 Hommes - **5 tours** soit **109,800 kms** et **6 ascensions du Col de PLUM**
Départ à 08 H 00
- ACCESS 2 Hommes - **4 tours** soit **88,700 kms** et **5 ascensions du Col de PLUM**
Départ à 08 H 00
- **Peloton n° 2 :**
- ACCESS 3 Hommes - ACCESS 4 Hommes - U17 Garçons – **3 tours** soit **67,600 kms** et **4 ascensions du Col de PLUM**
Départ à 08 H 02
- **Peloton n° 3 :**
- FEMMES (OPEN) - **4 tours** soit **88,700 kms** et **5 ascensions du Col de PLUM**
Départ à 08 H 04
- FEMMES (A1 - A2 - A3) - U17 Filles – **3 tours** soit **67,600 kms** et **4 ascensions du Col de PLUM**
Départ à 08 H 04
- Les coureurs de la catégorie U15 partiront juste après le Rond-Point de la Mairie Annexe de du Mont-Dore à PLUM et intégreront le Peloton 3, après le passage du dernier participant de ce peloton. Ils finiront le tour du Mont-Dore et feront un tour supplémentaire soit **38,350 kms** et **2 ascensions du Col de PLUM**

L'émargement des coureurs se fera entre **06 H 45** et **07 H 45** au **Parc de La Coulée**.

Briefing à **07 H 45** au **Parc de La Coulée**.

Départ à **08 H 00** au **Parc de La Coulée**.

Article 3 – Catégories et classements

CRCNC - Vélodrome de Magenta - 2 bis rue Maurice Herzog - BP 2676 – 98 846 Nouméa Cedex

Tél : 27 30 99 – E-mail : contact@crc.nc

Cette épreuve est ouverte uniquement aux licenciés FFC titulaires d'une des licences suivantes :

- Jeunesse (U15)
- Compétition (ACCESS - OPEN).

Les titulaires de licences temporaires du type "pass découverte" ne sont pas autorisés à participer aux championnats régionaux.

Les titulaires de licences individuelles ACCESS pourront participer mais ne pourront pas être déclarés champion en cas de victoire.

Seront désignés, Champion-nes 2026 de Nouvelle-Calédonie de cyclisme sur route, les vainqueurs suivants :

- 1^{ère} fille U15 - 1^{er} garçon U15,
- 1^{ère} fille U17 - 1^{er} garçon U17,
- 1^{ère} féminine OPEN - 1^{er} homme OPEN
- 1^{ère} féminine ACCESS 1 - 1^{er} homme ACCESS 1
- 1^{ère} féminine ACCESS 2 - 1^{er} homme ACCESS 2
- 1^{ère} féminine ACCESS 3 - 1^{er} homme ACCESS 3
- 1^{er} homme ACCESS 4.

Article 4 – Jury des commissaires

Des arbitres de course seront positionnés derrière chaque peloton et surveilleront le bon déroulement de l'épreuve.

Des juges à l'arrivée seront positionnés au niveau de la ligne.

Article 5 – Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire se déroulera au Sommet du Col de PLUM après les différentes arrivées.

NB : Cuissard, Maillot de club et chaussures fermées obligatoires pour le podium.

Article 6 – Procédure d'inscription

Les inscriptions se feront sur Inlive.nc. Fermeture des inscriptions Jeudi 06 Août à 23h59.

Tarifs : Gratuit pour les U15 et U17 – **2000F** pour les OPEN et ACCESS

Article 7 – Autres points de règlement

L'épreuve est faite sous l'égide du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie, entité de la Fédération Française de Cyclisme. La réglementation fédérale s'applique sur cette épreuve sauf point de règlement spécifique présent dans ce règlement particulier.

Les véhicules d'assurances (Clubs exclusivement) qui suivent les coureur-es pendant la course devront se faire connaître auprès de la direction de course, et les conducteurs et assistants devront disposer d'une licence FFC pour être habilités à suivre leurs coureur-es. La licence temporaire au mois reste possible pour les assistants ne souhaitant pas prendre de licence annuelle. Les conducteurs de véhicules d'assistance, ne disposant pas de licence à jour, ne seront pas autorisés à faire partie de la course.

Article 8 – Ravitaillements

Peloton 1 : du 2^{ème} au 5^{ème} tour

Peloton 2 : du 2^{ème} au 4^{ème} tour

Peloton 3 : du 2^{ème} au 3^{ème} tour

Article 9 – Équipement

Un transpondeur sera remis à chaque concurrent lors de l'émargement.

Chaque coureur sera tenu de rendre cet équipement à l'organisation après la fin de la course.

Article 10 – Sécurité et Secours

Des motards sécuriseront chaque peloton.
Des signaleurs sécuriseront chaque carrefour.
Une ambulance suivra le dernier peloton.

Article 11 – Contact CRCNC

Comité Régional de Cyclisme

Tel : 94 32 67 (Laurent LECAILLE - Président de la Commission ROUTE)

e-mail : contact@crc.nc ou com-route@crc.nc